



Saint-Alexis-des-Monts, le 15 avril 2013

Chers amoureux du lac des Pins Rouges,

Le printemps est à nos portes, et comme le veut maintenant la tradition, le conseil d'administration de votre association des riverains vous convoque à l'assemblée générale des membres qui aura lieu le 18 mai prochain à St-Alexis-des-Monts. Les détails du rendez-vous sont les suivants :

Date : Le samedi 18 mai 2013
Heure : 9h30 heures
Lieu : Salle du conseil
Hôtel de ville
101 rue de l'Hôtel de ville
St Alexis-des-Monts, QC

Cette salle est la même qu'à l'habitude.

Ci-joint, vous trouverez l'ordre du jour. L'Assemblée de cette année revêt un intérêt particulier puisqu'elle est un moment clé de la discussion sur la navigation au lac des Pins Rouges. En effet, maintenant que l'information pertinente sur le cadre législatif de la navigation et sur les impacts environnementaux de cette activité a été distribuée à l'ensemble des riverains, l'heure est venue d'amorcer une discussion entre nous sur ce sujet. Les membres du CA présenteront donc un projet de sondage qui sera réalisé cet été. Nous espérons que ce sondage permettra de faire émerger un consensus sur la navigation au lac des Pins Rouges.

L'assemblée commencera par l'adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale de 2012. Vous pouvez télécharger ce procès-verbal sur notre site internet (www.arldpr.org). Après l'adoption des états financiers et la présentation des activités réalisées en 2012-2013, le sondage sur l'opinion des riverains sera présenté.

L'Assemblée générale sera aussi l'occasion d'élire des nouveaux membres sur le conseil d'administration. Il y aura quatre postes en élection. Pour les intéressés, vous devrez posséder une connexion internet à large bande, et être muni du gratuiciel Skype, puisque pratiquement toutes les réunions sont faites à partir de cet outil. Les réunions se tiendront en moyenne à toutes les quatre semaines, ou plus souvent en fonction de votre implication dans les différents comités. L'atmosphère des réunions est très cordiale, et la diversité des points de vue est fortement encouragée!

Pour participer à l'Assemblée générale annuelle et avoir le droit de vote, votre cotisation annuelle doit être payée. Vous pouvez effectuer votre cotisation par la poste à l'adresse de l'association (voir entête) ou la payer en vous présentant à l'assemblée. En espérant vous revoir en grand nombre, veuillez agréer nos salutations les plus cordiales!

Votre conseil d'administration



Association des riverains du Lac des Pins-Rouges

Assemblée générale annuelle 2013

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2012
4. États financiers
5. Résumé des actions entreprises en 2012-2013
 - a. Suivi de la qualité de l'eau
 - b. Descente publique
 - c. Navigation
 - i. Résumé du plan de travail
 - ii. Cadre législatif
 - iii. Impacts environnementaux
 - iv. Sondage sur la navigation
 - d. Mise à jour de l'étude sur la qualité des berges
6. Établissement des dossiers prioritaires pour 2013-2014
7. Période de questions
8. Élection des membres du CA
9. Varia
10. Levée de l'assemblée